

ARRETE N° 1272 / MINSANTE DU 20 MARS 2023
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du
Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2022/013 du 07 janvier 2022, portant création, organisation et fonctionnement des Centres Hospitaliers Régionaux,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX**CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NGAOUNDERE**

Directeur-Adjoint : Monsieur **NCHARE MFONDI Arouna**, Médecin, Matricule **608 631-D**, précédemment en service dans ledit Centre, poste créé.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAROUA

Directeur-Adjoint : Monsieur **AMADOU LOUAC**, Médecin, Matricule **569 733-V**, précédemment Directeur de l'Hôpital Régional Annexe de Mokolo, poste créé.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE BAFOUSSAM

Directeur-Adjoint : Monsieur **NGEUGOU TCHOKOUAHA François**, Médecin, Matricule **692 256-X** précédemment en service dans ledit Centre, poste créé.



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'EBOWA

Directeur-Adjoint : Madame **EDZIMBI Annick Laure**, Médecin, Matricule **667 810-C**, précédemment en service dans ledit centre, poste créé.

Article 2: Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3: le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 20 MARS 2023

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
000691	17 MAR 2023
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Dr MANAOUA Malachie